

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

29 Juin 2018

OBJET : Consolidation de l'Eglise Saint-Martin d'Arenc, à Marseille : approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle.

L'an deux mille dix-huit et le Vendredi vingt-neuf Juin, à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est assemblé en session ordinaire dans le lieu accoutumé de ses séances, sous la présidence de Madame Martine VASSAL.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Martine AMSELEM, Sylvia BARTHELEMY, Rébia BENARIOUA,
Sabine BERNASCONI, Solange BIAGGI, Patrick BORE, Jean-Pierre BOUVET,
Danièle BRUNET, Marie-Pierre CALLET, Laure-Agnès CARADEC,
Sylvie CARREGA, Corinne CHABAUD, Sandra DALBIN, Brigitte DEVESA, Anne DI
MARINO, Maurice DI NOCERA, Gérard FRAU, Gérard GAZAY, Hélène GENTE-
CEAGLIO, Bruno GENZANA, Jacky GERARD, Valérie GUARINO, Jean-
Noël GUERINI, Haouaria HADJ-CHIKH, Rosy INAUDI, Henri JIBRAYEL,
Claude JORDA, Nicole JOULIA, Nicolas KOUKAS, Lucien LIMOUSIN,
Christophe MASSE, Danielle MILON, Yves MORAINÉ, Lisette NARDUCCI,
Benoît PAYAN, Jean-Marc PERRIN, Henri PONS, Christiane PUJOL,
Marine PUSTORINO, René RAIMONDI, Aurore RAOUX, Didier REAULT,
Maurice REY, Denis ROSSI, Lionel ROYER-PERREAUT, Patricia SAEZ,
Thierry SANTELLI, Evelyne SANTORU-JOLY, Geneviève TRANCHIDA,
Martine VASSAL, Jean-Marie VERANI, Frédéric VIGOUROUX

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Jean-Claude FERAUD donne procuration à Patricia SAEZ,
Eric LE DISSES donne procuration à Valérie GUARINO,
Richard MALLIE donne procuration à Sandra DALBIN,
Véronique MIQUELLY donne procuration à Bruno GENZANA,
Michèle RUBIROLA donne procuration à Rosy INAUDI,
Josette SPORTIELLO donne procuration à Benoît PAYAN

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**SEANCE PUBLIQUE DU 29 Juin 2018
PRESERVATION DES TERRITOIRES
RAPPORTEUR(S) : M. HENRI PONS**

DÉLIBÉRATION

OBJET : Consolidation de l'Eglise Saint-Martin d'Arenc, à Marseille : approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 29 Juin 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé d'approuver :

- le programme de l'opération de consolidation de l'Eglise Saint-Martin d'Arenc à Marseille,
- le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération évaluée à 4 000 000,00 €TTC, répartie en 400 000,00 €TTC pour les services et 3 600 000,00 €TTC pour les travaux,
- les affectations comme indiqué en annexe du rapport.

La dépense sera imputée aux chapitres 20 et 23 du budget départemental.

A l'unanimité

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée**

	Références	Montant de l'AP	Total affecté avant rapport	Montant de l'affectation complémentaire	Montant de la nouvelle affectation
AP	2004-14033A	42 322 565,10	42 322 565,10	4 000 000,00	46 322 565,10
OPERATION	à créer		-	4 000 000,00	4 000 000,00
détail					
dont IB	20-0202-2031		-	400 000,00	400 000,00
dont IB	23-0202-231314		-	3 600 000,00	3 600 000,00

Date de la dernière décision ayant adopté une affectation concernant cette autorisation de programme : DM2 du 17/10/2017